

Palestine

s o l i d a r i t é



N° 43 • Printemps 2016

Des soutiens concrets

La situation en Palestine n'inspire pas à l'optimisme... En effet, le gouvernement israélien — le plus à droite que l'on n'ait jamais vu — s'appuyant sur un rapport de forces complètement déséquilibré, continue la politique du pire, en développant les colonies dans des proportions inégalées. Ce sera le dossier de ce numéro.

Les Palestiniens toujours divisés voient les plus jeunes d'entre eux recourir à des formes d'action qui tiennent plus de la révolte désespérée devant une telle impasse, que d'une stratégie élaborée. Ils paient un lourd tribut à leur révolte. La « communauté internationale » depuis longtemps, refuse de regarder la situation en face en ne sanctionnant pas Israël comme état voyou*. L'Europe enterre régulièrement les différents rapports décrivant une aggravation dans tous les domaines de la vie quotidienne des Palestiniens.

Le gouvernement français se laisse convaincre par la propagande et les pressions d'Israël qui considère toute critique de sa politique comme de l'antisémitisme. Ainsi, à travers une circulaire émise par M^{me} Alliot-Marie en 2010, les procureurs poursuivent tout boycott citoyen, assimilé à une discrimination raciale; et la reconnaissance de l'État de Palestine est repoussée en attendant « le moment venu ». C'est pourquoi le fossé se creuse entre les dirigeants et la société française, alors que celle-ci est de plus en plus sensible à la cause palestinienne.

Dans ce ciel sombre, quelques éclaircies méritent que l'on s'y attarde. Nous avons déjà re-

laté la décision de l'UE d'étiqueter les produits issus des colonies à partir de 2016. Des élus courageux, dont des députés et sénateurs de Loire-Atlantique, interpellent le gouvernement sur son application en France.

La campagne BDS, initiée en 2005 par la société civile palestinienne, a pris une ampleur internationale sans égale depuis quelques années, à tel point que le gouvernement israélien, après avoir réagi par le mépris, mobilise de gros moyens pour améliorer son image très dégradée dans le monde. Il en a la possibilité, mais le mouvement international pour les droits des Palestiniens a prouvé sa capacité à informer, interpellier, soutenir et mobiliser. Aussi nous développons des actions de boycott des produits des colonies, avec des interventions devant de grandes enseignes, et nous soutenons également des projets sur place, parfois en lien avec des coopérations des collectivités françaises de notre territoire. Fin 2015, nous avons ainsi reçu des artistes palestiniens au terme de deux projets croisés durant 18 mois. La solidarité c'est aussi cela.

Nous nous trouvons ainsi dans une situation qui, si elle ne trouve pas de réponse globale à court terme, permet de créer des espaces concrets de soutien et d'action collective. Les Palestiniens, qui luttent au quotidien pour vivre et garder leur terre en attendant que le ciel se dégage, nous demandent de ne pas les laisser seuls en tête-à-tête avec le colonisateur.

C'est comme cela que nous prenons notre place au sein du mouvement de solidarité. ■

Bruno Fritel.

**Voyou : ayant des activités délictueuses, de mœurs et de moralité condamnables (Petit Robert).*

AFPS 44

Maison des Associations
21, allée Baco – 44000 Nantes
02 51 72 01 23
afpsnantes@wanadoo.fr

permanences :
lundi, de 18 à 20 heures

www.afps44.france-palestine.org
www.france-palestine.org

Emmaus : histoire d'une déportation

En Juin 1967, les habitants de la vallée de Latrun vont vivre une deuxième Nakba. Dès le 6 juin, alors que l'armée jordanienne a quitté la région, l'armée israélienne expulse brutalement les habitants de trois villages de la vallée de Latrun, sur la route de Tel Aviv à Jérusalem, et détruit au bulldozer toutes les constructions. L'espace sera plus tard planté d'une forêt aménagée en parc de loisir pour Israéliens. Ahmad ABUGHOUSH habitait EMWAS (EMMAUS), l'un des villages détruits. Avec une délégation d'EMMAUS de Pau-Lescar, nous l'avons rencontré en novembre 2015. Il raconte...

« À pied ou à dos d'âne, des mères de familles, avec leurs bébés dans les bras et quelques vivres, forment avec leurs enfants les colonnes de l'exil avec pour seule protection un drapeau blanc... »
(Source : www.emmaus-lescar-pau.com)



Je me souviens clairement :
« J'avais 13 ans et demi en 1967 et je me souviens clairement de ce qui s'est passé. En ce début de juin 1967, les pays arabes se préparaient à libérer la Palestine, mais Israël déclarait la guerre le 5 juin. Dès le lendemain à 5 heures du matin, l'armée israélienne est arrivée par l'Ouest et a encerclé notre village avec des tanks. Nous avons compris par la suite que l'armée jordanienne, qui avait une garnison dans notre village, s'était retirée laissant les habitants sans défense.

Alors les soldats israéliens sont entrés dans les maisons, forçant les gens à sortir sans même leur laisser le temps de s'habiller : certains sortaient en pyjama ou sans chaussures. Ceux qui étaient à proximité du monastère de Latrun ont tenté d'y trouver refuge dans les caves, mais ils seront repris quelques jours plus tard ; ceux du secteur Est ont commencé à s'enfuir dans les collines aussi loin qu'ils pouvaient, mais dans le village de Yalo, ils se sont trouvés face aux soldats. Dans la partie Ouest et au centre du vil-

lage, nous avons été regroupés sur la grande place et les soldats nous ont donné l'ordre de marcher à l'Est : « vers Jeddah en Arabie, et sans vous arrêter sinon l'on vous tue : votre pays, ce n'est pas ici ni en Jordanie, votre pays, c'est l'Arabie ! »

Nous avons marché sur 32 kilomètres jusqu'à Ramallah en empruntant les vallées pour éviter les routes et nous éloigner le plus possible des soldats. Ces derniers se sont arrêtés à Betunia sans entrer dans Ramallah le premier jour. Nous sommes restés 2 mois à Ramallah, j'étais avec mon père et seulement la moitié de ma famille : ma sœur et son mari n'étaient pas avec nous, ils nous ont rejoints plus tard. Mon frère aîné qui était dans l'armée jordanienne se trouvait près de Jérusalem. Nous sommes restés deux mois dans une grande maison qui appartenait au père de Kareem Khalaf, le maire de Ramallah : c'était un ami de la famille. En effet, ceux qui avaient des amis ou de la famille ont pu ainsi trouver à se loger, les autres dormaient dans les écoles ou les mosquées.

Une semaine plus tard, la radio israélienne a annoncé que les habitants pouvaient retourner au village : mon frère y est allé, mais à Beit Nouba, il s'est trouvé face aux soldats qui commençaient à détruire les maisons. Voilà ce qui est arrivé en ce début de juin : il faisait très chaud et c'était particulièrement dur pour les jeunes enfants. »

La vie reprend malgré tout et les réfugiés s'organisent

« Mon père était maçon et le monastère de Tantur près de Bethlehém avait, avant la guerre, un projet de construction. Ils ont décidé de le reprendre et ont fait appel à mon père pour y travailler, cela nous a beaucoup aidé. Quant à moi, je suis parti un an chez un cousin, en Jordanie, après quoi je suis revenu pour achever ma scolarité primaire à Betunia et rentrer dans le secondaire à Ramallah. Le premier Comité des habitants a été créé en septembre 1967, il comprenait un porte-parole de chaque village et avait pour but d'aider les réfugiés : leur apporter des couvertures, leur procurer abri et nourriture.

En septembre, à la demande des jeunes, on procéda à l'élection de délégués au Comité : mon père sera l'un d'eux. A cette époque, le Gouverneur militaire israélien à Ramallah nous a proposé trois lieux pour reconstruire nos maisons et nous y réinstaller : Betunia, Ramallah et Jéricho. Les trois Comités ont refusé catégoriquement cette proposition et pour jus-

tifier ce refus devant l'occupant, nous avons usé d'un stratagème en disant au gouverneur que nous ne pouvions décider valablement puisque seulement une petite partie des réfugiés vivait à Ramallah : qu'ils laissent revenir ceux qui étaient en Jordanie et nous pourrions délibérer valablement. C'était bien sûr une tactique : nous voulions revenir sur notre terre, dans notre village et nulle part ailleurs.»

Israël veut toute la terre de Palestine.

« Maintenant, avec l'expérience et ma connaissance d'Israël, je suis convaincu qu'Israël n'acceptera jamais un accord de paix : Israël veut toute la terre de Palestine. Il ne procède plus comme en 48 ou 67, mais il avance par étapes : le contrôle de Jérusalem, la colonisation et le contrôle total de la Cisjordanie. Il défie le monde et le droit international et adopte les concepts et les pratiques du fascisme. La solution à deux Etats est morte. J'étais au Fatah, mais je l'ai quitté car ce n'est plus le Fatah des années 70. »

Notre objectif : le droit au retour

« La force de notre Comité découle de la neutralisation des contradictions politiques entre les partis. Ce qui nous rassemble, c'est le droit au retour. Nous évitons également l'impact des contradictions familiales sur le Comité. Toute personne qui veut travailler avec nous est la bienvenue, celui qui ne veut pas peut rester en dehors. De cette manière, nous évitons les rivalités internes au sein du Comité. Nous sommes également en lien avec d'autres organisations de défense des droits des réfugiés. Je participe à la rédaction d'articles dans le magazine de BADIL, une organisation pour la défense des réfugiés. Nous avons un gros travail d'explication à faire pour sensibiliser nos jeunes et approfondir leur identité nationale.

Le droit au retour est un droit personnel que personne ne peut nous enlever. » ■ Emwas, novembre 2015.

Propos recueillis par Pierre Leparoux.

Intifada des couteaux

Les couteaux du désespoir

Selon la presse, un « nouveaux cycle » de violences aurait débuté le 1er octobre 2015 suite à l'attaque meurtrière d'une famille de colons dans leur voiture, alors qu'avant cette date, les violences de l'occupation-colonisation étaient le quotidien des Palestiniens, mais ne touchaient qu'eux.

Lors des deux intifada de 1987 et de 2000, les Palestiniens se sont révoltés massivement dans le cadre de partis et mouvements divers. Ici, il n'y a pas de soulèvement, mais des jeunes qui agissent le plus souvent seuls. Certains adolescents (filles et garçons) attaquent avec un couteau ou des ciseaux, des soldats d'occupation ou des colons, qui souvent les abattent sur place même lorsqu'ils sont loin d'être gravement menacés. Il s'agit de véritables exécutions extrajudiciaires dénoncées par la Suède et les associations de Droits de l'Homme.

L'armée israélienne entrave les secours aux assaillants blessés (certains en sont morts) et, pour punition collective, détruit des habitations familiales, garde parfois les corps pour faire pression, arrête des parents... ce qui augmente la haine et fournit de nouvelles raisons pour d'autres attaques. En Israël même, des Palestiniens, un Juif (« pris pour un arabe »), un Érythréen... ont été lynchés par des civils israéliens.

Les attaques des jeunes Palestiniens en disent long sur leur désespoir face au chômage, à la pauvreté et à l'enfermement, face à leurs compatriotes tués, blessés, arrêtés, emprisonnés, humiliés. Elles interviennent également dans un contexte d'absence de perspectives (liée à la division palestinienne) et de réactions inter-

nationales. Rappelons enfin que ces attaques ne se font pas au nom des partis palestiniens qui ne les revendiquent d'ailleurs pas.

En 5 mois, près de 200 Palestiniens et 27 Israéliens ont été tués.

En réaction à la déclaration du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, qui avançait qu'il était de « la nature humaine de réagir à l'occupation », B. Netanyahou l'a accusé « d'entretenir le terrorisme » !

Heureusement des voix — trop peu nombreuses — s'expriment en Israël ; ainsi Shlomo Sand, historien anticolonialiste : « Chaque fois que j'entends des infos à propos d'un Palestinien, garçon ou fille, qui a renoncé à sa vie pour tuer des Israéliens, je suis choqué mais, en même temps, je ne puis m'empêcher de me remémorer les mots très durs d'Alexander Penn : "Et il s'est enflammé, et il brûle de colère et il se sacrifie pour faire disparaître par le feu la douloureuse insulte de l'esclavage." » ■ François LEROUX.



Hebron, 29.09.2015 : un policier de l'autorité palestinienne tente de retenir une jeune manifestant (photo : REUTERS Mussa Qawasma).



Colonies : une agres

L'étranger qui se rend aujourd'hui en Palestine est d'abord frappé par la colonisation : développement de nouvelles colonies et agrandissement des plus anciennes. Ce sont parfois de véritables petites villes modernes, dotées de tous les services ; elles sont reliées entre elles et avec Israël par un réseau de belles routes bien entretenues, éclairées de jour comme de nuit, et réservées aux seuls colons et à l'armée.

Près de 600 000 colons vivent ainsi sur des terres palestiniennes accaparées ; pour leur part, les Palestiniens de Jérusalem et Cisjordanie, qui sont près de 3 millions, voient leurs conditions de vie considérablement détériorées par des colons et une situation qui les agressent tous les jours.

Tout de suite vient l'idée que la solution à deux états sera difficile — voire impossible — à réaliser tant que les colonies seront là, car ces constructions morcellent la Palestine comme jamais, transformant en bantoustans les localités où résident les Palestiniens.

Dossier préparé
par Arlette Hamon
et Bruno Fritel.

Une histoire de la colonisation

Voici l'histoire de l'avancée inexorable et planifiée de la colonisation en Palestine de 1880 à nos jours.

Période 1880 à 1947

Avec la naissance du sionisme à la fin du XIX^e siècle, la population juive en Palestine a considérablement augmenté, passant de 15 000 en 1880 à 716 000 en 1947. La concentration de cette population était surtout importante dans les zones rurales grâce à l'accaparement des terres par le Fonds National Juif.

C'est la première phase d'occupation de l'espace : déposséder les Palestiniens en s'appropriant les terres par un système de rachat qui rendait ces propriétés « terres inaliénables du peuple juif ».

Dans les années 30, les instances du *Yishouv* (communauté juive en Palestine avant l'État d'Israël) entrevoient le rôle stratégique des implantations : les colonies de peuplement sont un maillon essentiel de la défense nationale face aux états arabes.

Période 1948 à 1967

En 1948 est lancé le programme *Nahal*. Il consiste en la création de colonies agricoles où les jeunes gens appelés sous les drapeaux viendront travailler en faisant leur service militaire. Ces avant-postes ont vocation à se transformer en implantations permanentes et civiles. Dans le cadre de ce programme, entre 48 et 67, une trentaine de colonies ont essaimé sur la « frontière » avec la Cisjordanie et Gaza.

Période 1967 à 1977

Jérusalem-Est : après la guerre des six jours en 67, il y eut chez les autorités israéliennes — de gauche comme de droite — un consensus pour la création de colonies à Jérusalem-Est, dont les limites territoriales furent étendues. En 1980, on y comptait déjà 80 000 colons.

Cisjordanie et Gaza : en revanche, les Travailleurs au pouvoir jusqu'en

1977, ont hésité à développer les colonies en Cisjordanie et à Gaza. Ainsi Théodor Meron, conseiller juridique du ministère des Affaires Étrangères, considérait la colonisation dans les territoires occupés comme parfaitement illégale. «... *Ma conclusion est qu'une colonisation civile dans les territoires détenus contrevient à la IV^e convention de Genève* » dit-il à Lévi Eshkol, alors premier Ministre d'Israël.

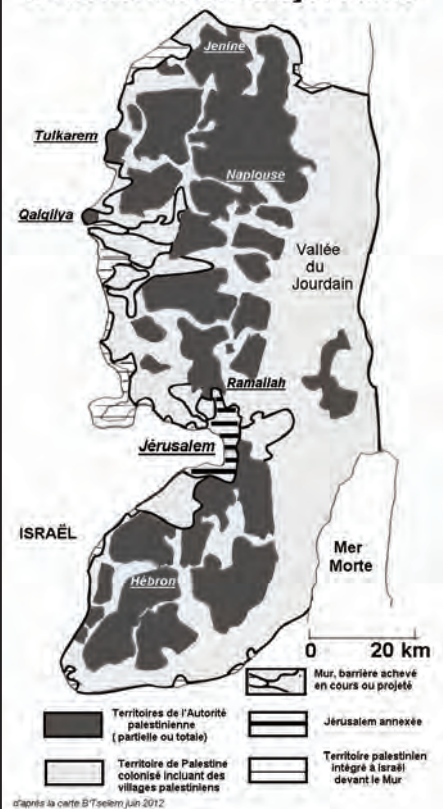
En 1977, ces différentes colonies, mises en place par les gouvernements travaillistes, représentaient une population de 20 000 colons.

Toutefois, la première colonie est installée dès 1967 à Kfar Etzion, ancien *kibboutz*, par le gouvernement de Lévi Eshkol, partisan du rétablissement des colonies perdues.

Le plan Allon met en place des colonies implantées de manière stratégique suivant les réalités du ter-

sion permanente

Annexions et colonisation israélienne en Cisjordanie



rain et reliées entre elles par la route Allon :

- lignes de colonies dans la vallée du Jourdain pour contrôler le fond de la vallée et les ressources en eau ;
- lignes de colonies sur les crêtes pour surveiller les hauteurs jordaniennes.

Notons que ces colonies et les suivantes sont construites sur des terres non plus achetées comme dans la première période, mais confisquées aux Palestiniens.

À partir de 1977

En 1977, l'arrivée au pouvoir du Likoud, parti sioniste et nationaliste, marque une accélération de la colonisation. Ce parti affirme la volonté de garder les « territoires récupérés » (il ne dit plus « territoires occupés ») pour constituer le grand Israël. D'un prétexte de sécurité, la

colonisation passe à une volonté de peuplement, de judaïsation des territoires conquis. Des avantages financiers sont accordés aux colons pour aller s'installer dans des régions fortement peuplées de Palestiniens. Des groupes de pression, tels que le Goush Emounim (bloc de la foi) incitent les juifs à s'installer en Cisjordanie par devoir religieux.

Le gouvernement y voit aussi des enjeux économiques, en particulier l'accaparement des réserves en eau de la Cisjordanie, essentielles pour l'agriculture et l'industrie israéliennes.

Sur la période 1977-1992, sous un gouvernement de droite, le nombre de colons — hors Jérusalem-Est — est passé de 20 000 à 112 000.

Avec les travaillistes au pouvoir en 1992, le premier ministre, Yitzak Rabin décrète le gel de la colonisation, mais le nombre de colons en Cisjordanie passe quand même de 112 000 à 150 000 en 1995, date de son assassinat ; Celui de Jérusalem-Est atteint 170 000.

Suivra, en 1996, un nouveau gouvernement de droite, qui lève le gel de la colonisation.

Pendant les pseudo-négociations, que ce soient celles du « quartet », de la feuille de route, de l'initiative de Genève, ou celles menées par J. Kerry, la réponse de Nétanyahou a toujours été d'autoriser de nouvelles constructions.

Dernier exemple en date : en janvier 2016 l'UE « ... regrette de nouveau l'extension de nouvelles colonies ».

Article 49 de la IV^e convention de Genève (à laquelle adhère Israël) :
« La puissance occupante ne pourra procéder au transfert d'une partie de sa population civile dans les territoires occupés par elle ». Art.8 du statut de Rome (non ratifié par Israël), définit : « le transfert, direct ou indirect, par une puissance occupante d'une partie de sa population civile dans le territoire qu'elle occupe, comme un crime de guerre. »

Comme réponse, Israël déclare « Terres d'État » 154 hectares près de Jéricho...

Le nombre de colons ne fera que croître, sans relâche, malgré les rares protestations verbales de la communauté internationale, pour atteindre aujourd'hui :

- 390 000 en Cisjordanie,
- 200 000 à Jérusalem-Est.

En surface les colonies représentent 63 % de la zone C qui, elle-même, représente 60 % des territoires occupés.

Le cas de Gaza : Gaza a représenté un rôle mineur, les colons n'y ont pas dépassé 8 000, quoique occupant 40 % de la surface agricole. Leur évacuation par Sharon en 2005 a eu comme objectif de donner une image positive d'Israël face à la communauté internationale, mais n'a aucunement accordé la liberté aux Gazaouis, Israël ayant la maîtrise totale des frontières terrestres, maritimes et aériennes. ■

« Nous sommes venus
et nous avons volé leurs terres »



Les colonies aujourd'hui : situation et enjeux

Comment se crée une colonie ?

Un groupe de Juifs (souvent des fanatiques religieux) s'installe en haut d'une colline sur des terres volées, avec caravanes et bungalows : l'armée est postée à proximité pour intervenir si les Palestiniens manifestent. Petit à petit, les travaux d'adduction (eau, électricité...) sont réalisés, puis les terres sur les versants sont confisquées à leur profit. Généralement, les colons détruisent ce que les Palestiniens cultivaient (oliviers...). L'implantation est souvent déterminée en fonction des sources aquifères (rares en Palestine) et accaparent les meilleures terres. C'est ce que les Israéliens appellent les colonies « illégales » mais qui sont presque toujours « légalisées » par le gouvernement. En fait, toutes les colonies sont illégales.

Mais ce peut être aussi une décision gouvernementale (dans la région de

Jérusalem) avec des opérations d'urbanisme qui peuvent être très importantes.

Pour 2015, B. Netanyahou, en rétorsion à l'adhésion de la Palestine à la Cour Pénale Internationale en avril, décide la construction non pas de quelques centaines de logements dans les colonies, ce qu'il fait chaque année, mais dévoile un plan de 55 000 logements ! Cela n'était encore jamais arrivé à cette échelle et les seules déclarations des dirigeants occidentaux — non suivies d'effets — ne peuvent qu'encourager Israël à poursuivre.

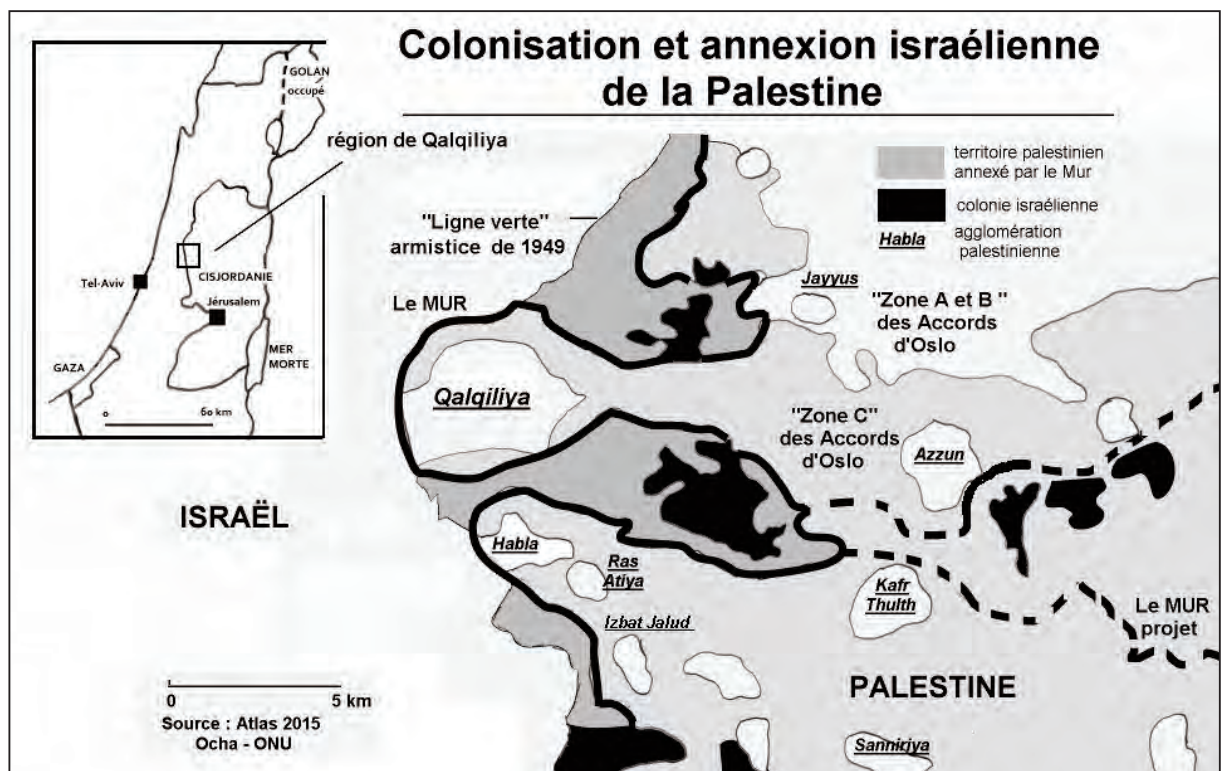
Comment vivent les colons ?

Il y a plusieurs motivations pour aller habiter dans les colonies. Certains décident d'y aller pour des raisons économiques (diverses exonérations, baisse d'impôts, taux d'intérêt très bas...), car la crise sévit aussi pour une frange de la population israélienne.

Le réseau de routes séparées et les relativement courtes distances entre la Palestine et Israël leur permettent de continuer à travailler en Israël.

Mais dans les grosses colonies, se développent aussi des zones d'activité économique : les normes environnementales plus faibles et les exonérations diverses incitent les entreprises à s'y installer. De plus les salaires et conditions de travail des moins qualifiés ne relèvent pas du droit israélien et sont bien plus favorables à l'employeur. Des Palestiniens y travaillant se retrouvent ainsi sur-exploités par des colons leur ayant volé leur terre...

Mais il y a aussi les colons religieux, fanatiques, pour qui la Judée-Samarie serait « une terre qui leur est promise », et pour eux, tout est bon pour récupérer le plus de terre possible : la terre seule, pas ses habitants. Se sachant protégés par l'armée, ces colons provoquent



systématiquement les Palestiniens en leur rendant les conditions de vie intenable afin de les faire partir. Ce sont eux qui l'été dernier ont incendié une maison de Palestiniens, tuant ainsi volontairement plusieurs membres de la famille qui y résidaient.

Blocs de colonies et Mur

Plusieurs colonies peuvent former des blocs qui assurent pour Israël une certaine continuité territoriale en Cisjordanie, empêchant par la même la continuité palestinienne. Par leur implantation en des lieux stratégiques, elles constituent également une ligne de contrôle de la population palestinienne.

La construction du Mur, commencée en 2002, est aujourd'hui presque terminée : il mesure 730 kilomètres. En 2004, il a été déclaré illégal par la Cour Internationale de Justice qui poursuit des États. Les conséquences auraient du être que les états adhérents à la CIJ prennent toutes les mesures nécessaires pour faire cesser sa construction. On sait ce qu'il en fut...

Censé assurer la sécurité d'Israël, il n'épouse pas la « Ligne Verte » (frontière officielle entre Israël et la Palestine), mais pénètre très largement en territoire palestinien, venant intégrer les blocs de colonies pour les amarrer au territoire israélien. Il s'agit donc d'une véritable annexion qui ne dit pas son nom, mais que le gouvernement assume, soutenu en cela par quasiment l'ensemble des formations politiques d'Israël. B. Netanyahu ne conçoit les discussions avec les Palestiniens que sur les compensations pour ces annexions, tentant ainsi de se faire passer pour un homme de paix. Il oublie seulement que ces terres sont palestiniennes, reconnues par la communauté internationale comme telles, et que ces annexions rendent *de facto* impossible la viabilité d'un état palestinien.

Qui finance ?

Les banques bien sûr, israéliennes d'abord, mais les fonds proviennent

surtout de la diaspora juive, notamment américaine. Entre 2009 et 2014, plus de 200 millions d'euros ont été transférés vers des colonies israéliennes via des fondations américaines, alors même que Washington les considère comme un obstacle au « processus de paix ». Grâce à leur statut d'organisation à but non lucratif, les dons que ces organisations reçoivent, sont déductibles d'impôt. La législation fiscale américaine encourage donc indirectement la colonisation.

Une violation du droit international et des droits de l'Homme

Les colonies israéliennes sont illégales selon le droit international et sont considérées comme un crime de guerre*. De plus, plusieurs résolutions de l'ONU** exigent qu'Israël se retire entièrement des territoires qu'il occupe et appelle tous les états à ne fournir à Israël aucune assistance ayant un lien avec les colonies dans les territoires occupés.

L'ONU toujours*** élargit les responsabilités de la colonisation à « toutes les structures physiques et non physiques et tous les processus qui constituent, rendent possible et soutiennent la fondation, l'extension et l'entretien des zones d'habitation israéliennes dans les Territoires Palestiniens Occupés au-delà de la Ligne Verte de 1949 ». Ce qui signifie que les entreprises et les banques qui investissent dans les colonies, peuvent être poursuivies pour complicité de crime de guerre.

Adhérente depuis peu à la Cour Pénale Internationale, l'Autorité Palestinienne se penche très sérieusement sur cette question et pourrait porter plainte auprès de cette juridiction qui poursuit des individus ayant commis des crimes de guerre. Le fait que de nombreux dirigeants israéliens revendiquent la colonisation pourraient les voir traduits devant la CPI, si les poursuites allaient à leur terme... En 2007 également, l'AFPS soutenue par l'Autorité Palestinienne, avait porté plainte devant les juri-

dictions françaises contre les sociétés *Alstom* et *Véolia* qui construisaient le tramway reliant Jérusalem aux colonies. Même si l'action n'a pas abouti pas, la détérioration de l'image des sociétés privées investissant dans les colonies commencent à porter des fruits.

Rapport des consuls de l'UE sur Jérusalem-Est : accablant !

Chaque année, les consuls de l'UE en postes à Jérusalem publient un rapport rendant compte de l'évolution de la situation. Celui publié en 2015, particulièrement alarmant, concentre son analyse sur Jérusalem-Est. Il y est précisé que « l'expansion de la colonisation s'est poursuivie y compris dans les zones très sensibles, des politiques très restrictives sur les constructions palestiniennes à Jérusalem ont été maintenues avec force et ont été suivies par des démolitions et expulsions ». Ceci ayant lieu « sous des prétextes touristique, écologique, archéologique... ». Ainsi « 30 % de la population de Jérusalem-Est vit à l'intérieur des limites municipales, mais au-delà de la barrière de séparation et est ainsi coupée de tous les services urbains ». Y est mentionné également le transfert forcé des communautés de bédouins.

Ce rapport à diffusion restreinte voire confidentielle est habituellement rangé au fond d'un tiroir...

Israël : un gouvernement pro-colons

Il est courant d'entendre dans les médias que B. Netanyahu, pour maintenir son gouvernement en place, est contraint par ses ministres représentant le *Foyer Juif* (parti des colons) de poursuivre la construction de colonies. Les faits sont beaucoup plus simples, car le Premier Ministre a toujours défendu l'expansion des colonies et a toujours formé les différents gouvernements qu'il a dirigé avec des partis religieux et pro-colons. Il ne s'agit donc pas de compromis qu'il serait obligé de faire, tout au plus d'un partage des rôles qui se res-

* 4^e Convention de Genève (article 49/6) et Règlement de La Haye (article 55).

** Conseil de Sécurité de l'ONU : les résolutions 242(1967), 338(1973) et 465(1980).

*** ONU : bureau du Haut Commissaire aux Droits de l'Homme (2013).



semblent de plus en plus. Il ainsi pu déclarer en janvier 2016 : « *le gouvernement soutient la colonisation à tout moment* ».

Ce glissement continu du corps électoral vers ces élus adeptes d'une vision « messianique » extrême ne laisse pas d'inquiéter, car non seulement cela ferme un peu plus chaque année la solution à deux états, mais surtout insécure plus fortement la vie quotidienne des Palestiniens.

BDS

En 2004, à l'appel de la société civile palestinienne, une campagne de Boycott-Désinvestissement-Sanctions est lancée pour faire

pression sur Israël et la communauté internationale afin de respecter et faire respecter les résolutions internationales.

L'AFPS, dans le cadre de la Plateforme des ONG pour la Palestine, a ciblé plus particulièrement les produits et investissements des colonies. Car malgré les nombreuses déclarations européennes et françaises répétant le caractère illégal de celles-ci, elles bénéficient dans les faits de relations économiques importantes avec l'UE : chaque année les importations de l'UE en provenance des colonies sont quinze fois plus importantes que celles provenant des territoires palestiniens occupés.

Cette campagne atteint aujourd'hui une mobilisation inégalée suscitant une réaction très forte d'Israël qui riposte tant sur son propre sol interdisant tout appel à boycott, qu'en Europe où ses réseaux de lobbying tentent de rendre illégale la campagne BDS et de faire prendre par les pouvoirs publics des décisions en ce sens.

Cependant la campagne BDS a permis d'obtenir que Bruxelles décide d'étiqueter les produits issus des colonies provoquant ainsi la foudre de B. Netanyahu qui a décidé en décembre 2015 de suspendre les contacts diplomatiques avec l'UE. ■

Bruno FRITEL.

LA VIE QUOTIDIENNE DES PALESTINIENS D'HEBRON

Hébron, ville d'environ 200 000 habitants, a vu s'installer au cœur de la vieille ville, 500 colons, claquemurés derrière des palissades, barrières, tourelles, grillages, et protégés par un important dispositif militaire de 2 000 soldats. La présence de ces colons est un acte idéologique renvoyant à la présence juive aux temps bibliques. Leur objectif est d'obliger tout le monde à quitter ce centre-ville peu à peu pour en faire une ville juive.

La population palestinienne demeurant dans la vieille ville est difficile à évaluer, mais l'on peut dénombrer 500 magasins fermés pour cause de zone militaire, et 800 autres fermés en raison des 100 checkpoints, s'ajoutant aux restrictions aux déplacements, incursions arbitraires dans les maisons, détentions administratives et un climat d'animosité.

À l'automne 2015, la situation a encore empiré : l'administration israélienne a demandé aux habitants de la vieille ville de s'enregistrer comme « résidents permanents », déclarant leurs quartiers « zone fermée » ; cela signifie que personne n'a été autorisé à y entrer : ni famille, ni amis, ni media, ni défenseurs des droits de l'homme.

Des situations vécues couramment par les Palestiniens :

- « Pour rentrer chez moi, j'escalade les murs et je traverse les champs » dit Issa qui a refusé de s'enregistrer et prône la non-violence.
- Un soldat israélien renverse violemment un Palestinien en fauteuil roulant, c'était le 16 février dernier (vidéo sur le Net).
- Des colons, protégés par l'armée, défoncent les portes d'une maison palestinienne au pied-de-biche.
- Suite à des détériorations de canalisations, des milliers de Palestiniens sont sans eau.

- Un enfant de 5 ans arrêté sous le prétexte qu'il aurait jeté une pierre.
- Sur le chemin de l'école sont arrêtés 27 mineurs, dont 14 de moins de 12 ans (âge où un jeune est reconnu pénalement responsable).
- Les colons lancent des pierres et des bouteilles de verre vers les Palestiniens.
- Dans le jardin d'une famille jouxtant leur maison, des colons ont arraché haricots, poivrons et patates destinés à la vente.
- Raid dans un hôpital d'une dizaine de soldats déguisés en Palestiniens pour enlever un patient.
- Sur certaines routes, les Palestiniens n'ont pas le droit d'emprunter la chaussée principale, mais seulement une partie étroite et mal entretenue.
- Les commerçants ne peuvent accéder à leur magasin en voiture pour l'achalander : ainsi cet épicier devant apporter 60 caisses de marchandises se voit contraint de les porter à dos d'homme...

Cette liste n'est pas exhaustive !

Dans les collines au sud d'Hébron, la vie quotidienne fait face aux mêmes difficultés : les colons vandalisent oliveraies et vergers, brûlent les cultures de céréales, dispersent les troupeaux de moutons, volent des moutons, harcèlent les enfants sur le chemin de l'école, détruisent les capteurs solaires et toilettes extérieures pour des habitants vivant dans des grottes...

Les Palestiniens, cependant, résistent. Ils ont créé le comité de défense de Hébron (HDC) dont la devise est « No to normalisation, yes to join struggle ». Le HDC organise des marches, des manifestations, des opérations « labour », labourer étant un acte de résistance. ■*

Arlette Hamon.

* Non à la normalisation, rejoignez la lutte.

Hebron market :
« Au-dessus de vos têtes,
c'est une colonie.
Les marchands qui sont
encore là refusent de partir.
Pour les faire fuir, les colons
déversent tout ce qu'ils
peuvent par les fenêtres.
On a donc installé
des grillages pour
retenir le plus gros. »
(source : <https://visceraoul.wordpress.com>)



Pétition BDS



Le 20 février 2016, à l'appel de la plate-forme des ONG pour la Palestine, de nombreux militants se retrouvèrent dans les rues du centre de Nantes pour engager le dialogue avec le public.

Nous voulons ainsi attirer l'attention, d'une part sur la situation d'oppression que vivent les Palestiniens, et d'autre part sur la condamnation par la justice des citoyens appelant au boycott des produits issus des colonies. Une pétition à destination du Président de la République est en cours de signature...

Extraits : « *Choqués par l'arrêt de la cour de cassation d'octobre 2015 confirmant la condamnation de citoyens ayant appelé au boycott de produits israéliens, nous sommes indignés, par delà nos positions per-*

sonnelles sur le boycott, par une telle atteinte aux libertés publiques.

Nous appelons le Président de la République et le gouvernement français à réagir de toute urgence :

- *en abrogeant immédiatement les circulaires Alliot Marie et Mercier, qui demandent au parquet de poursuivre les citoyens qui appellent au boycott des produits d'origine israélienne exclusivement,*
- *en marquant de manière claire et publique les limites entre l'antisémitisme, qui est un délit, et l'action citoyenne contre les dénis du droit international commis par l'Etat*

d'Israël, qui est un droit citoyen imprescriptible. »

Retrouvez le texte complet de l'appel sur : <http://www.france-palestine.org/> Boycott-liberte-pour-l-action-citoyenne

Liste des premiers signataires : Rony Brauman, médecin, essayiste; Jean-Paul Chagnollaud, professeur de sciences politiques et directeur de l'iReMMO; Christiane Hessel; Monique Chemillier-Genedreau, professeur émérite à l'Université Paris-Diderot...

Du côté des parlementaires

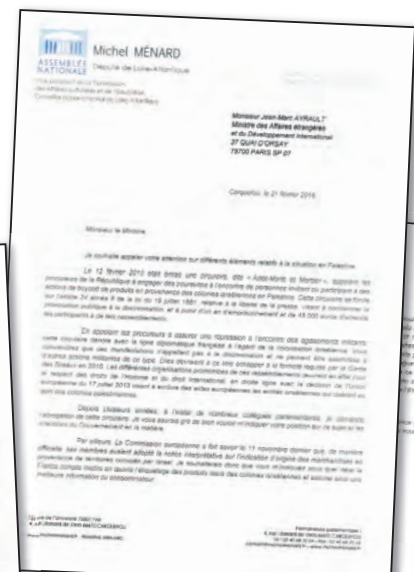
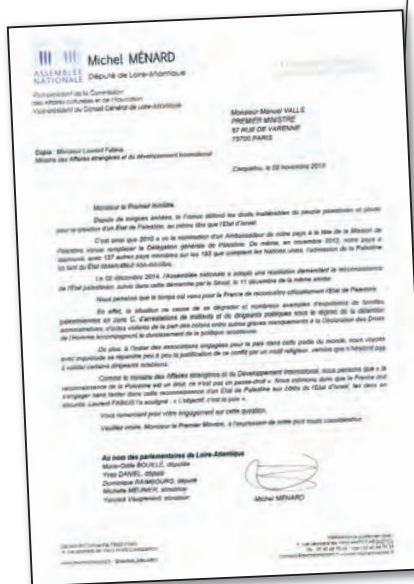
Un axe fort du travail de l'association consiste à informer les élus de la situation en Palestine et de les sensibiliser sur l'inertie des pouvoirs publics sur la question du respect et de l'application des résolutions internationales.

Nos rencontrons ainsi régulièrement les parlementaires du département et insistons sur leur responsabilité en tant qu'élus de la Nation.

Une fois n'est pas coutume, six parlementaires de notre département* s'expriment d'une seule voix dans un courrier du 2 novembre 2015 au Premier Ministre, en déclarant : « *Nous pensons que le temps est venu pour la France de reconnaître officiellement l'État de Palestine [...] la reconnaissance de la Palestine est un droit, ce n'est pas un passe-droit.* »

L'un d'eux, Michel Ménard, « récite » le 21 février 2016 dans un courrier à J.-M. Ayrault, ministre des Affaires Étrangères, sur la question de la reconnaissance de l'État palestinien. Il en profite pour renouveler la demande d'abroga-

tion de la circulaire dite Alliot-Marie, criminalisant les actions de BDS et pour demander, conformément aux directives européennes, la mise en place de l'étiquetage des produits israéliens en provenance des colonies.



* Les députés Marie-Odile Bouillé, Yves Daniel, Dominique Raimbourg et Michel Ménard ainsi que les sénateurs Michelle Meunier et Yannick Vaugrenard.

La Culture, arme de résistance

Après la renaissance du Festival de Nabi Saleh au printemps dernier, l'AFPS44 a accueilli pour 10 jours en octobre 2015 une délégation de 15 personnes de ce village palestinien.

7 jeunes acteurs de théâtre amateur se sont joints avec leur metteur en scène aux 12 acteurs nantais, entraînés par le Théâtre Messidor de Châteaubriant, pour une représentation donnée à l'espace culturel Capellia de La Chapelle-sur-Erdre. Par ailleurs, la collaboration entre musiciens palestiniens et bretons (le quintet Hamon-Martin et Basel Zayed) au cours d'une résidence d'une semaine à Capellia a débouché sur une création originale de musique métissée appréciée par 500 spectateurs. Nous at-

tendons avec impatience la tournée future annoncée pour mars 2017 et la sortie d'un album.

Deux femmes qui accompagnaient le groupe d'artistes ont animé une soirée débat sur la place des femmes dans la résistance à l'occupation. La délégation a été reçue par le conseil départemental et la ville de La Chapelle-sur-Erdre. Des contacts avec des jeunes étaient aussi au calendrier.

Une bouffée d'air frais pour ces jeunes qui sortaient pour la pre-

mière fois de Palestine et une occasion concrète pour eux de témoigner de leur vie quotidienne sous occupation et en butte aux colons voisins de leur village. À travers cette expérience, nous découvrons que la culture est une arme puissante d'expression d'un peuple et de sa résistance à l'oppression. Une « belle résistance » comme la désigne Abdelfattah Abusrour, metteur en scène palestinien qui a entraîné la troupe de Nabi Saleh. C'est aussi ce que confirment les deux témoignages qui suivent.

Baha, l'acteur *Baha Tamimi est l'un des acteurs de la troupe de Nabi Saleh. Il témoigne pour nous de ce que représentent l'accueil et les échanges entre jeunes.*

Q : Pourquoi t'es tu engagé dans cette aventure ?

Baha : dès tout petit, je m'intéressais aux arts, alors, quand j'ai entendu parler de ce projet, j'ai été le premier à m'inscrire pour jouer. Cette pièce : « Le Diable à Nabi Saleh », nous l'avons imaginée ensemble. Ce sont des histoires qui se sont réellement passées, l'histoire de l'oppression que nous subissons et de la répression quotidienne.

Q : Est ce que ce n'est pas un peu dur de revivre sur scène la réalité quotidienne ?

Baha : oui, cela réveille pour nous un passé douloureux, mais il faut témoigner, ne pas oublier et raconter aux peuples du monde ce que nous vivons. Nous avons beaucoup de martyrs, de blessés ou de personnes emprisonnées à cause de l'occupation. C'est notre devoir de le faire savoir. En ce moment, il y a plusieurs jeunes de mon village qui sont en prison.

Q : Hier soir, tu as assisté au concert de musique franco-palestinienne...

Baha : c'était la première fois qu'on assistait à un concert dans un théâtre pareil. Chez nous, nous n'avons pas d'équipement et nous n'avons pas beaucoup d'occasions de faire la fête. Nos rassemblements, la plupart du temps, c'est pour des manifestations ou... des enterrements.

Ce qui m'a beaucoup plu, c'est de retrouver des chansons ou des musiques qui parlent de la Palestine. Toute chanson qui parle de la Palestine, de notre héritage qui est nié par l'occupant, ça c'est de la résistance. L'art en général et le théâtre en particulier, ça parle directement au cœur des gens. C'est beaucoup plus fort que n'importe quel discours de politicien ou d'article de journal. C'est pour ça que nous avons choisi ce type d'expression.

Q : Tu as rencontré des jeunes Français, quelle impression en retires-tu ?

Baha : quand les Israéliens tuent un jeune palestinien de 16 ans, ils le décrivent comme terroriste. Le fait de parler avec des jeunes Français de la Palestine, leur faire comprendre qu'on est comme eux, qu'on a les mêmes aspirations, qu'on aime la paix et la liberté, c'est important. À l'avenir, quand ils verront dans les journaux ou à la télé qu'on tue un jeune Palestinien, ils penseront à nous et saurons que nous ne sommes pas des terroristes.

J'ai vu aussi que les jeunes français savaient peu de choses sur notre pays et notre situation. Il faut qu'ils viennent nous voir. Même quand on est solidaire et qu'on s'informe, le fait de venir chez nous, c'est bien autre chose.

Q : Le jour de votre arrivée à Nantes, vous avez participé à une manifestation pour la Palestine, qu'en as tu pensé ?

Baha : d'abord c'est bien différent de chez nous, vous pouvez manifester sans avoir en face les soldats

qui vous lancent des gaz ou tirent sur les manifestants.

Je n'ai pas été surpris de voir une manifestation parce que je sais qu'à Nantes, il y a des gens qui sont solidaires, mais, à part la manifestation, le fait de nous inviter et de nous accueillir chez vous, dans vos maisons, c'est une marque de solidarité, un soutien très réel et très profond.

Q : vous avez aussi été accueillis par des élus, des collectivités.

Baha : ah oui, quand j'ai vu, à la mairie de La Chapelle-sur-Erdre hisser le drapeau palestinien, là ça m'a ému, ça m'a fait vraiment chaud au cœur. ■



Avant la levée du drapeau palestinien à la mairie de La Chapelle-sur-Erdre.

Basel, le musicien Basel Zayed est un joueur de oud palestinien très connu en Palestine. Il nous livre sa conception d'une résistance « positive » dans laquelle l'expression artistique a toute sa place.

« J'ai toujours été passionné par la musique, mais mon père ne voulait pas que j'en fasse mon métier. J'ai donc commencé par faire des études d'économie à l'université de Birzeit tout en participant à un groupe musical de l'Université. Mais après mes études, j'ai très vite abandonné l'économie pour me consacrer à la musique.

Pour beaucoup de gens chez nous, la musique c'est un loisir une distraction à côté de la vie et ça permet aux gosses de ne pas traîner dans les rues, mais cette conception est une vision négative.

Pour moi, travailler avec la musique est un autre moyen de résister en positivant. Donner de nous une image positive permet de mieux faire adhérer à notre cause. Avec des rires et de plaisanteries, on a plus de chances d'attirer la sympathie. Par contre, si on donne une image négative, c'est dur de nous suivre. Avoir un esprit normal, ouvert, sans sentiments négatifs.

Il n'y a pas besoin d'être triste : ce n'est pas parce que vous riez que vous oubliez votre peuple.

La musique nous conduit à résister par la beauté, l'humanité.

Depuis octobre 2015 avec le déclenchement des violences en Palestine, on a dit parfois que les gens en Palestine avaient une « bombe intérieure ». C'est une colère prête à éclater après cette longue oppression que nous subissons, cette longue accumulation de tristesse et de colère est un sentiment général. Cette « bombe » peut être contrôlée, mais il arrive qu'elle ne reste pas symbolique et qu'elle éclate.

Depuis 1948, par l'oppression et l'extrême violence, l'objectif des Israéliens est de limiter votre horizon, vos projets, vos perspectives. Il faut que vous ayez conscience continuellement que vous êtes sous contrôle et que cela vous conduise à répondre par la violence. On comprend que la réponse spontanée de tout un peuple en colère, c'est une interaction agressive, mais avec du recul : un couteau contre une arme à feu !... Comment expliquer qu'un soldat tire 6 balles sur un Palestinien qui le menace avec un couteau alors

qu'il peut le neutraliser avec une balle dans les jambes ?

Deux explications sont possibles : ou le soldat a peur parce qu'on lui a mis dans le crâne que les Palestiniens sont dangereux, ou bien il tue pour qu'il n'y ait pas de preuve ni de procès. Je crois que c'est probablement les deux. Je préférerais que les Palestiniens n'utilisent pas les armes, mais pratiquent une résistance « positive », mais c'est une option personnelle.

Une résistance positive

Moi, je milite pour une action positive : l'expression artistique, l'écriture d'articles, de reportages. L'action de BDS est également positive car elle effraie Israël et permet des soutiens du monde. L'accueil des jeunes que vous avez réalisé va dans le même sens : leur permettre un « break » avec leur émotionnel. Ils découvrent concrètement ce que signifie la liberté. Ils peuvent trouver des outils positifs. Collecter de nouveaux éléments de résistance pour construire leur personnalité en dehors du cercle de violence qui est leur quotidien. »

■ *Propos recueillis par Pierre Leparoux.*



<https://blogs.mediapart.fr/rene-backmann/blog>

Quel horizon pour la Palestine ?

Entendu à la conférence de René Backmann, organisée par la plateforme des ONG44 pour la Palestine, le 20 janvier à Nantes.

Existence du mur de séparation, qui enferme les Territoires Palestiniens et les Palestiniens dans les poches, tout en les séparant d'Israël, négociations complètement gelées depuis 2013, extension de la colonisation illégale en toute impunité, démission politique de l'Autorité Palestinienne, la situation semble bloquée... Quant au climat de violences qui sévit depuis octobre dernier, « l'Intifada des couteaux », terme qu'il récuse, il y voit non pas un mouvement collectif organisé, mais le soulèvement individuel de jeunes Palestiniens désespérés par le fait que rien ne change, prenant conscience de leur impuissance et de l'absence d'issue au conflit et ne supportant plus leur enfermement. Pour illustrer la situation et planter le décor, R. Backmann choisit de débiter la conférence par trois informations parues dans le journal israélien Haaretz, qui définissent bien le climat actuel entre Israël et la Palestine.

« Produit exclusivement par des mains juives »

Un Israélien, propriétaire d'une exploitation agricole de la région

d'Haifa, apporte son blé dans une minoterie israélienne. Il découvre que le patron de la minoterie met depuis peu une étiquette sur les paquets de farine : « produit exclusivement par des mains juives ». « Cette étiquette est fautive et stupide » rétorque l'agriculteur qui embauche des travailleurs palestiniens d'Israël, des arabes donc, sur son exploitation. « Alors, débarrassez-vous des travailleurs non juifs », lui répond le patron de la minoterie. Devant le refus de l'agriculteur qui ne veut pas se séparer de « bons travailleurs connaissant bien leur métier », le minotier a déclenché, par le biais des autorités politiques locales, une campagne de dénigrement contre l'agriculteur en prétendant qu'il travaille secrètement pour une organisation militante arabe. Aujourd'hui devant les tribunaux, ce dernier se bagarre pour faire reconnaître son droit et garder ses travailleurs arabes israéliens.

Deuxième information

Résultat d'un sondage paru dans Haaretz : aujourd'hui, un Israélien juif sur trois considère désormais « les Arabes d'Israël comme des

Journaliste (L'Obs, Médiapart), auteur, « Un mur en Palestine » (2006), expert du Moyen Orient et plus particulièrement du conflit israélo-palestinien, R. Backmann expose la situation que vivent les Palestiniens actuellement.

ennemis », alors qu'auparavant ils étaient vus comme différents, à part... Et 20 % des Israéliens seulement les considèrent comme des « égaux ». Les autres considèrent qu'ils ne devraient pas avoir le même statut de citoyen...

Troisième information « Une politique contre-productive »

Un éditorial du même journal, Haaretz, relate que le général Eizenkot, chef d'état-major de l'armée israélienne, s'est élevé, lors d'une réunion, contre la multiplication des bouclages de villages palestiniens, les complications, barrages et nombreux check-points entravant la circulation des Palestiniens, contre les démolitions de maisons, et globalement contre la politique du gouvernement israélien dans les territoires palestiniens. Et ceci, non pas par égard pour les Palestiniens, mais clairement parce qu'il estime que ce type de conduite est tout simplement « contre-productif », et le contraire de ce qu'il faut faire. Il accuse ainsi Netanyahu d'être un « chef d'état incompetent »... ■ Anne Potier.

>>>> Le site de l'AFPS national est actualisé tous les jours.

La solidarité, c'est aussi adhérer !

BULLETIN D'ADHÉSION 2016

Nom..... Prénom

Adresse

e-mail..... Tél

Je cotise dans la tranche n° soit €

Chèque à l'ordre de l'AFPS44 : Maison des associations – 21, allée Baco – 44000 Nantes.

Comité de rédaction

Bernard Albert, Bruno Fritel, Arlette Hamon, Mado Hervy, Pierre Leparoux, François Leroux, Anne Potier, Gilles Bourgeois.

Tranche	Revenus mensuels	Cotisation annuelle
1	- 500 €	10 €
2	500 – 1 000 €	25 €
3	1 000 – 1 500 €	40 €
4	1 500 – 2 000 €	55 €
5	2 000 – 2 500 €	70 €
6	2 500 – 3 000 €	85 €
7	3 000 – 3 500 €	100 €
8	+ 3 500 €	120 €